

Construction de l'OPCO Atlas

Communication aux branches

Novembre 2019



Edito

C'est dans le prolongement d'une dynamique impulsée par l'ensemble des parties prenantes, que je suis heureux de rédiger ce nouvel édito. Cette newsletter est le reflet de notre souhait de travailler en proximité avec vous. Il est essentiel que nous vous tenions informés très régulièrement soit lors de nos réunions ou par le biais de e-média. Sachez que nous sommes également à votre écoute ; n'hésitez pas à nous solliciter si un point méritait une attention particulière.

Vous le savez, une étape majeure a été franchie avec succès depuis notre dernière rencontre : la fusion des entités OPCABAIA, OGESTION et FAFIEC dans Atlas au 16 octobre. Elle a été rendue possible grâce à l'implication de tous et notamment à la préparation de ce dossier par l'ensemble des équipes.

Vous trouverez dans ce document une mise à jour des désignations dans les instances paritaires (SPP et CPT) ainsi qu'une synthèse des prochaines dates de ces instances. Toutes les commissions sont maintenant lancées et s'approprient au fur et à mesure les sujets qui les concernent.

Vous y trouverez également un point d'avancement sur la construction de l'OPCO et quelques focus sur des sujets qui vous concernent, notamment sur les dernières nouveautés concernant la reprise de l'apprentissage par les OPCO ou encore un statut sur la préparation des éléments pour la négociation de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2020-2022.

Le travail continue pour permettre d'accueillir les nouveaux adhérents dans les meilleures conditions, et nous aurons le plaisir de nous revoir le 11 décembre pour notre session d'information plénière.

Très bonne lecture !

Yves PORTELLI

Sommaire

I. Gouvernance de l'OPCO

- 16 octobre : fusion-absorption dans Atlas
- Calendrier des instances
- Suivi des nominations

II. Point d'actualité : la reprise de l'apprentissage

III. La construction de l'OPCO

- La reprise branches et des adhérents
- Le rapprochement des équipes et des processus
- L'OPCO Atlas tourné vers l'avenir

Annexes

- Avancement par chantier



I. Gouvernance de l'OPCO

16 octobre : Fusion-absorption dans Atlas

Calendrier des instances

Suivi des nominations



Fafiec, Opcabaia et Ogestion deviennent Atlas

L'Assemblée Générale d'Atlas a voté la **fusion-absorption** des entités Opcabaia, Ogestion et du Fafiec dans Atlas le 16 octobre 2019, marquant le **lancement opérationnel** de l'OpcO Atlas.

Ces fusions correspondent aux fusions juridique, comptable et fiscale des acteurs à l'origine de la constitution d'Atlas. Les 226 salariés du Fafiec et les 42 salariés d'Opcabaia deviennent, par ce rapprochement, salariés d'Atlas. Ces fusions sont le **résultat des travaux menés** dans le cadre des différents chantiers permis par les **efforts conjoints des équipes**.

L'échéance du 1er janvier 2020

D'ici à la fin de l'année 2019, plusieurs évolutions sont attendues pour les équipes d'Atlas : recrutements (en région notamment), formations et mobilités internes sur de nouveaux métiers (conseiller branche), déploiement de l'organisation cible. Pour les entreprises adhérentes, les services en ligne My Atlas seront bientôt disponibles pour toutes les entreprises de la filière d'Atlas, un nouveau site internet sera mis en ligne en janvier 2020 et le travail d'appropriation de la marque Atlas se poursuivra grâce aux réseaux sociaux et à des campagnes emailing.



Gouvernance de l'OPCO

Calendrier des instances

Calendrier des instances Atlas pour la fin d'année 2019 (au 04/11)

Novembre				
				1
4	5	6	7	8
	14:00 CPT -50 Salariés	14:30 Bureau ATLAS		
11	12	13	14	15
				10:00 SPP Intermédiation Assurance 14:00 SPP Experts Comptables et CAC
18	19	20	21	22
09:30 CPT Proximité et Communication	09:30 SPP Banque, Financements Spécialisés et de Marché (Banques et marchés financiers)		09:30 SPP Bureau d'Etudes (BETIC, GE, EC)	13:00 CPT Prospective et transformation des métiers
25	26	27	28	29
	14:00 CPT Certification	08:00 CA ATLAS	10:15 SPP Sociétés d'Assurance et d'Assistance 14:00 CPT -50 Salariés 16:00 SPP Caisse d'Epargne	11:00 SPP Banque Populaire

Décembre					
2	3	4	5	6	
14:30 Bureau ATLAS	14:00 CPT Proximité et Communication				
9	10	11	12	13	
13:30 CPT Publics Spécifiques				09:30 SPP Bureau d'Etudes (BETIC, GE, EC)	
16	17	18	19	20	
	08:00 CA ATLAS		10:15 SPP Sociétés d'Assurance et d'Assistance		
23	24	25	26	27	
30	31				



Gouvernance de l'OPCO – Statuts des instances

Statut des désignations des SPP¹ – Au 30 octobre 2019

Synthèse des désignations SPP

au 30/10/2019

	SPP BUREAUX D'ETUDES		SPP ASSURANCE ASSISTANCE		SPP EXPERTS COMPTABLES CAC		SPP INTERMEDIATION ASSURANCE		SPP BANQUES ET MARCHES FINANCIERE		SPP BANQUE POPULAIRE		SPP CAISSE D'EPARGNE		SPP CREDIT MUTUEL	
Nombre Total	26		34		20		36		38		20		16		24	
Collège salarié	12/13	92%	17/17	100%	10/10	100%	14/18	78%	13/19	68%	11/10	110%	8/8	100%	12/12	100%
CFE-CGC	2	/2	3	/3	2	/2	3	/3	3	/3	2	/2	2	/2	2	/2
CFDT	3	/3	3	/3	2	/2	3	/3	2	/3	2	/2	2	/2	2	/2
CFTC	3	/3	3	/3	2	/2	2	/3	2	/3	3	/2	N/A		2	/2
FO	2	/2	3	/3	2	/2	2	/3	3	/3	N/A		2	/2	2	/2
CGT	2	/3	3	/3	2	/2	3	/3	3	/3	2	/2	N/A		2	/2
SPI MT	N/A		N/A		N/A		N/A		2	/2	N/A		N/A		N/A	
UNSA	N/A		2	/2	N/A		3	/3		/2	2	/2	2	/2	2	/2
Collège patronal	14/13	108%	15/17	88%	10/10	100%	6/18	33%	16/19	84%	6/10	60%	7/8	88%	12/12	100%
SYNTEC	8															
CINOV	5															
UNGE	1															
UNTEC																
FFA	13															
SNSA	2															
IFEC	5															
ECF	5															
CSCA																
AGEA	6															
AFB	10															
AMAFI	1															
ASF	5															
BPCE	6															
CREDIT MUTUEL	7															
	12															
Parité	10F / 16H		13F / 19H		10F / 10H		13F / 13H		15F / 14H		7F / 10H		9F / 6H		7F / 17H	
Hommes	16	62%	19	56%	10	50%	13	36%	14	37%	10	50%	6	38%	17	71%
Femmes	10	38%	13	38%	10	50%	13	36%	15	39%	7	35%	9	56%	7	29%
Statut	26/26		32/34		20/20		20/36		29/38		17/20		15/16		24/24	

Vous pouvez continuer à envoyer vos désignations pour compléter la liste à Hélène Clédât (hclédât@opco-atlas.fr), Marion Berlangier (mberlangier@opco-atlas.fr) et Isabelle Bergue (iberque@opco-atlas.fr).

(1) Ces tableaux sont construits au regard de l'adhésion des branches à l'opérateur de compétences Atlas. Les OS et OP représentatives au sein des branches n'ayant pas valablement adhéré à l'OPCO Atlas ne peuvent désigner de représentants au sein des instances et ne peuvent participer à ses instances qu'à la condition d'avoir valablement signé l'accord constitutif d'Atlas ou adhéré postérieurement à l'OPCO Atlas

Légende : 100% des sièges désignés +50% du total des 2 collèges désigné



Gouvernance de l'OPCO – Statuts des instances

Statut des désignations des CPT¹ – Au 30 octobre 2019

Synthèse des désignations CPT

au 30/10/2019

	CPT MOINS DE 50		CPT ALTERNANCE		CPT PROXIMITE ET COM		CPT PUBLICS SPECIFIQUES		CPT CONTROLE FINANCIER		CPT CERTIFICATION		CPT PROSPECTIVE	
Nombre Total	28		28		28		28		28		28		28	
Collège salarié	12/14	86%	11/14	79%	11/14	79%	12/14	86%	12/14	86%	12/14	86%	12/14	86%
CFE-CGC	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2
CFDT	2	/2	1	/2	1	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2
CFTC	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2
FO	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2
CGT	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2
SPI MT		/2		/2		/2		/2		/2		/2		/2
UNSA	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2	2	/2
Collège patronal	11/14	79%	13/14	93%	13/14	93%	9/14	64%	12/14	86%	12/14	86%	11/14	79%
SYNTEC	4		4		5		4		4		4		4	
CINOV	2		1		1				2		1		1	
UNGE			1											
UNTEC													1	
FFA			1		1				1		1		1	
SNSA														
IFEC					1						1			
ECF	1		1				2		1				1	
CSCA														
AGEA	1		1		1				1		1			
AFB			2		1		1		1		1		1	
AMAFI	1													
ASF	1													
BPCE			1		1		1		1		2		1	
CREDIT MUTUEL	1		1		2		1		1		1		1	
Parité	10F / 14H		17F / 7H		13F / 11H		10F / 12H		8F / 16H		14F / 10H		10F / 14H	
Hommes	14	50%	7	25%	11	39%	12	43%	16	57%	10	36%	14	50%
Femmes	10	36%	17	61%	13	46%	10	36%	8	29%	14	50%	10	36%
Statut	23/28		24/28		24/28		21/28		24/28		24/28		23/28	

Vous pouvez continuer à envoyer vos désignations pour compléter la liste à Hélène Clédât (hclédât@opco-atlas.fr), Marion Berlangier (mberlangier@opco-atlas.fr) et Isabelle Bergue (iberque@opco-atlas.fr).

(1) Ces tableaux sont construits au regard de l'adhésion des branches à l'opérateur de compétences Atlas. Les OS et OP représentatives au sein des branches n'ayant pas valablement adhéré à l'OPCO Atlas ne peuvent désigner de représentants au sein des instances et ne peuvent participer à ses instances qu'à la condition d'avoir valablement signé l'accord constitutif d'Atlas ou adhéré postérieurement à l'OPCO Atlas

Légende : 100% des sièges désignés +50% du total des 2 collèges désigné



II. Point d'actualité : la reprise de l'apprentissage



Point d'actualité : la reprise de l'apprentissage

Un calendrier qui évolue

Les services de l'Etat ont récemment fait évoluer le calendrier prévisionnel en accélérant la reprise des contrats par les OPCO et en modifiant ses modalités, principalement sur le stock des anciennes générations :

- **Reprendre à partir de décembre** les contrats qui auraient dû être traités par les consulaires jusqu'au 31/12, afin d'en faire l'instruction à partir de janvier.
- **Le règlement des contrats** du stock d'ici le 1er février.

Impacts OPCO



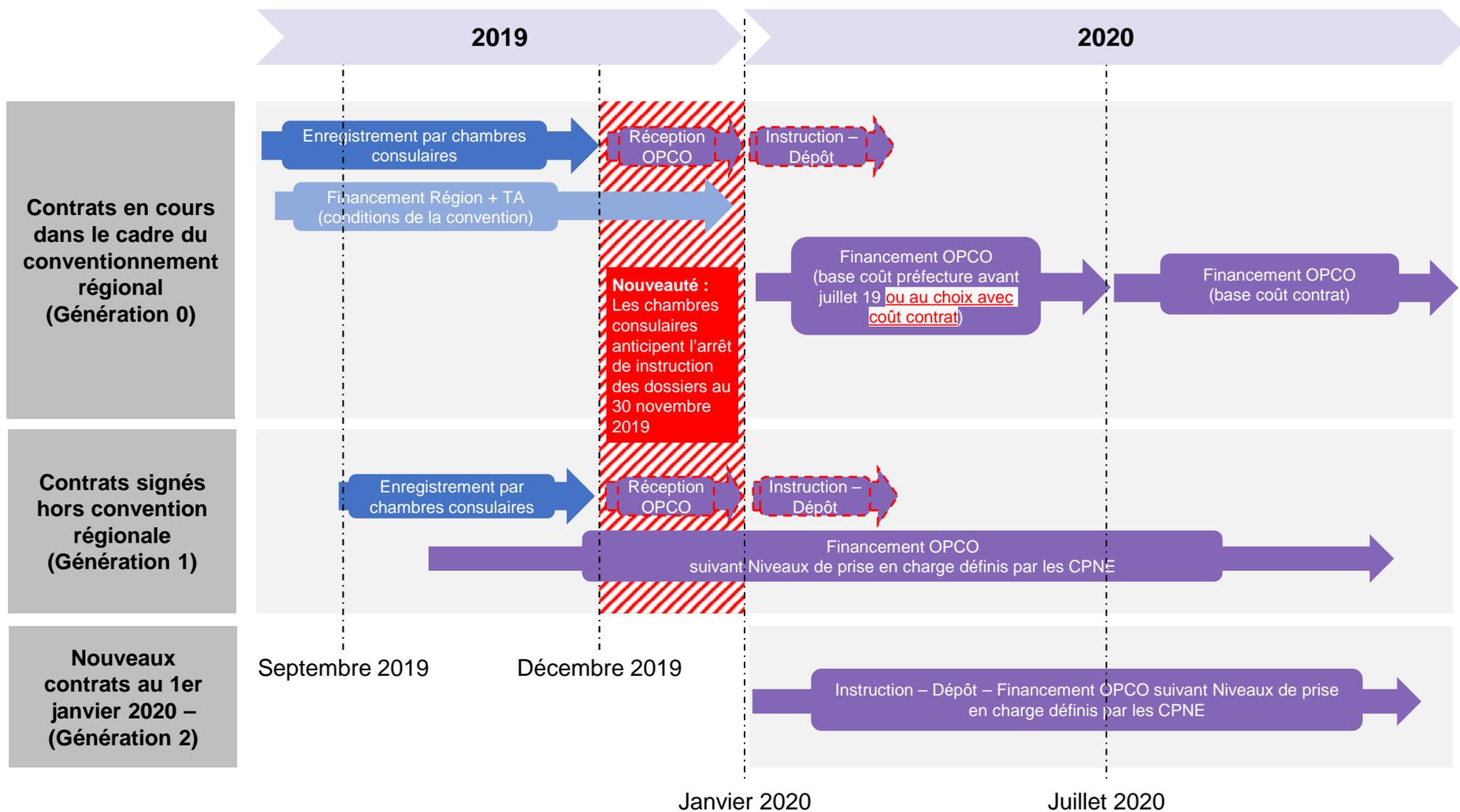
- Saisie et instruction de dossiers d'apprentissage non prévue (volume inconnu)
- Identification et traitement des modalités de paiement par contrat et par CFA : coût préfectures vs. coût contrat, etc. (l'OPCO est moteur dans le processus de facturation)
- Mise à disposition de factures proforma pour les CFA afin de simplifier leur facturation
- Mise en œuvre de la facturation multi dossier
- Volume important de factures à payer sur une courte période
- Impact sur la trésorerie de l'OPCO



Point d'actualité : la reprise de l'apprentissage

Intégration des contrats d'apprentissage

Une intégration en 3 temps pour 3 « générations » de contrat :





II. Construction de l'OPCO

La reprise des branches et des
adhérents

Le rapprochement des équipes et des
processus

L'OPCO Atlas tourné vers l'avenir



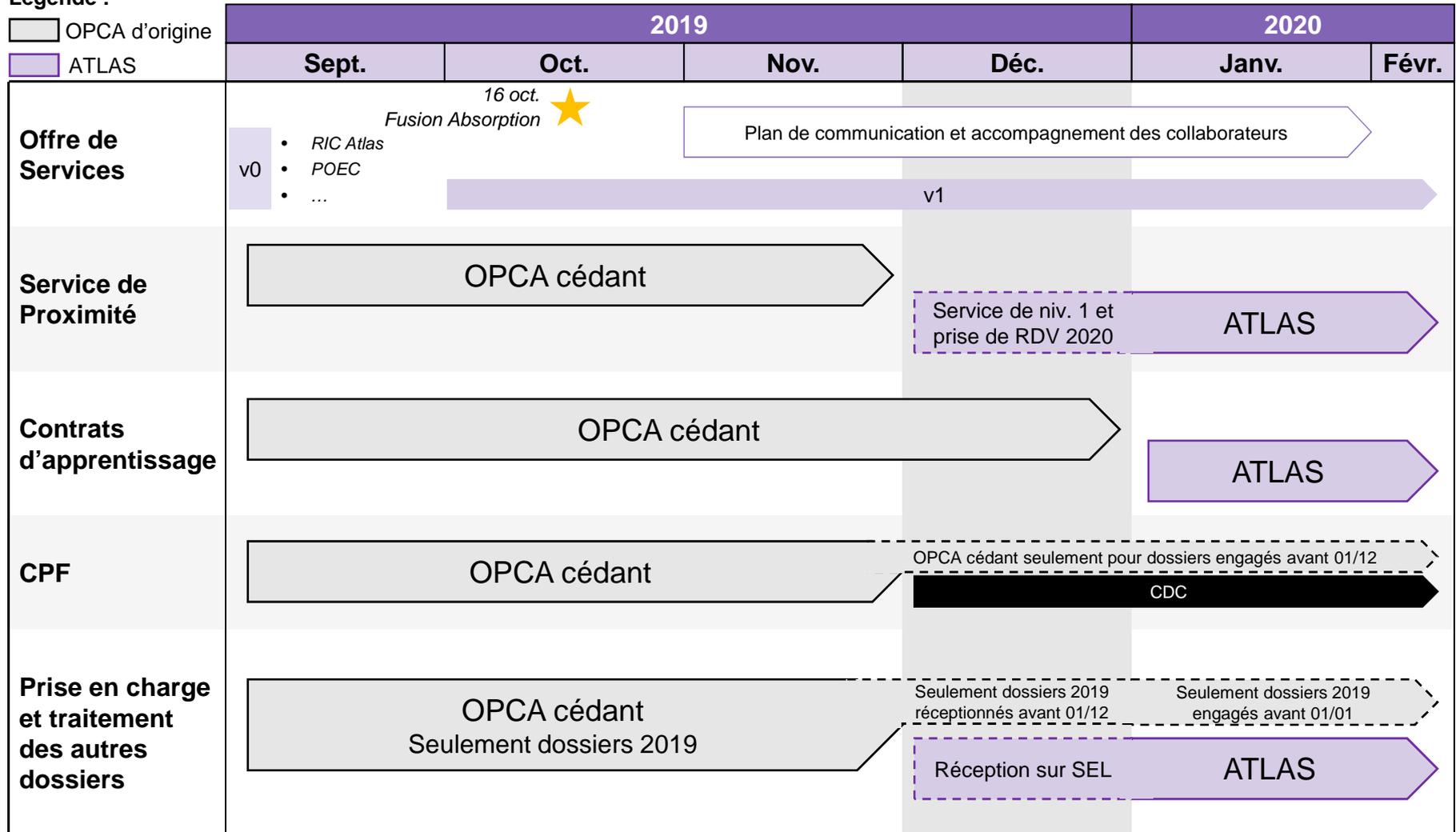
La reprise des branches et des adhérents

Transferts de branches

Légende :

OPCA d'origine

ATLAS



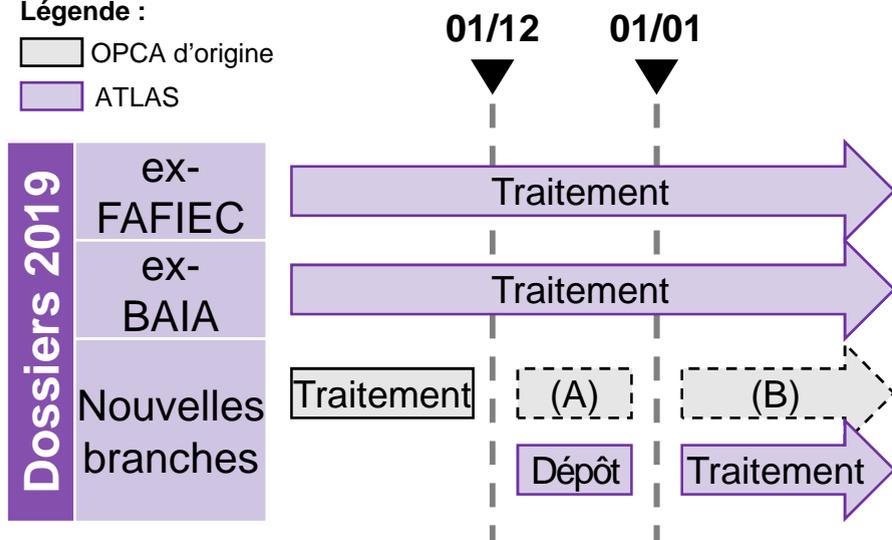
NB : Ces hypothèses de travail sont en cours de négociation avec les OPCA cédants, notamment dans le cadre des échanges sur les dévolutions

La reprise des branches et des adhérents

Processus applicables hors CPF et alternance

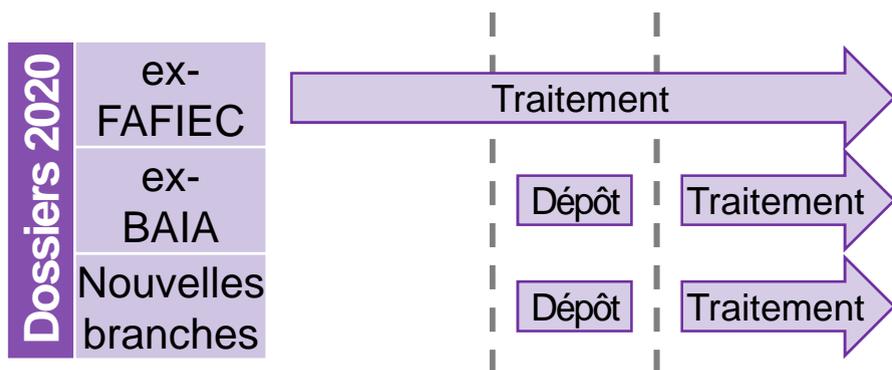
Légende :

- OPCA d'origine
- ATLAS



(A) Traitement des dossiers instruits et instruction des dossiers réceptionnés avant le 01/12

(B) Traitement des dossiers instruits



Réception d'un nouveau dossier sur un dispositif hors CPF et alternance

La formation débute en 2019 ...

... réception du dossier avant le 01/12

→ OPCA d'origine engage le dossier avant le 31/12/19

... réception du dossier à partir du 01/12 sous format numérique

→ ATLAS engage le dossier selon les règles de prise en charge 2020

La formation débute en 2020 ...

... réception du dossier à partir du 01/12 sous format numérique

→ ATLAS engage le dossier selon les règles de prise en charge 2020

L'OPCA ayant instruit le dossier le prend en charge jusqu'à extinction



La reprise des branches et des adhérents

Plan de communication

Objectifs de communication

Collecte

- informer l'ensemble des adhérents sur l'arrivée de la collecte en février
- expliquer le fonctionnement collecte CUFPA / acompte

Nouvelles fonctionnalités SEL

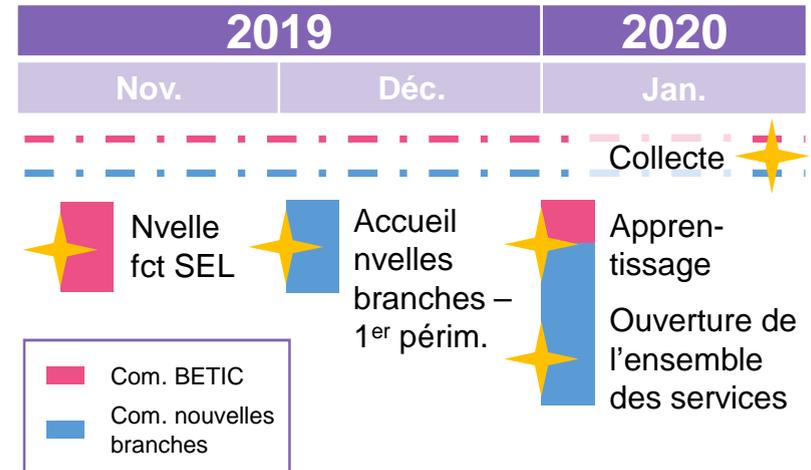
- informer les adhérents BETIC sur les nouvelles fonctionnalités disponibles dans les services en ligne
- les inciter à utiliser la dématérialisation

Accueil des nouvelles branches – 1ère fonctionnalités

- accueillir les nouvelles branches au sein d'Atlas
- les informer des 1ers services disponibles au 1er décembre
- les inciter à créer leurs comptes

Apprentissage

- informer l'ensemble des adhérents du traitement unique des contrats d'apprentissage par Atlas



Ouverture de l'ensemble des services

- informer les nouvelles branches de leur accès à l'ensemble de nos services
- présentation des services
- « lancement » du site internet comme une plateforme unique pour tous les adhérents et partenaires
- présenter les fonctionnalités du site



II. Construction de l'OPCO

La reprise des branches et des adhérents

Le rapprochement des équipes et des processus

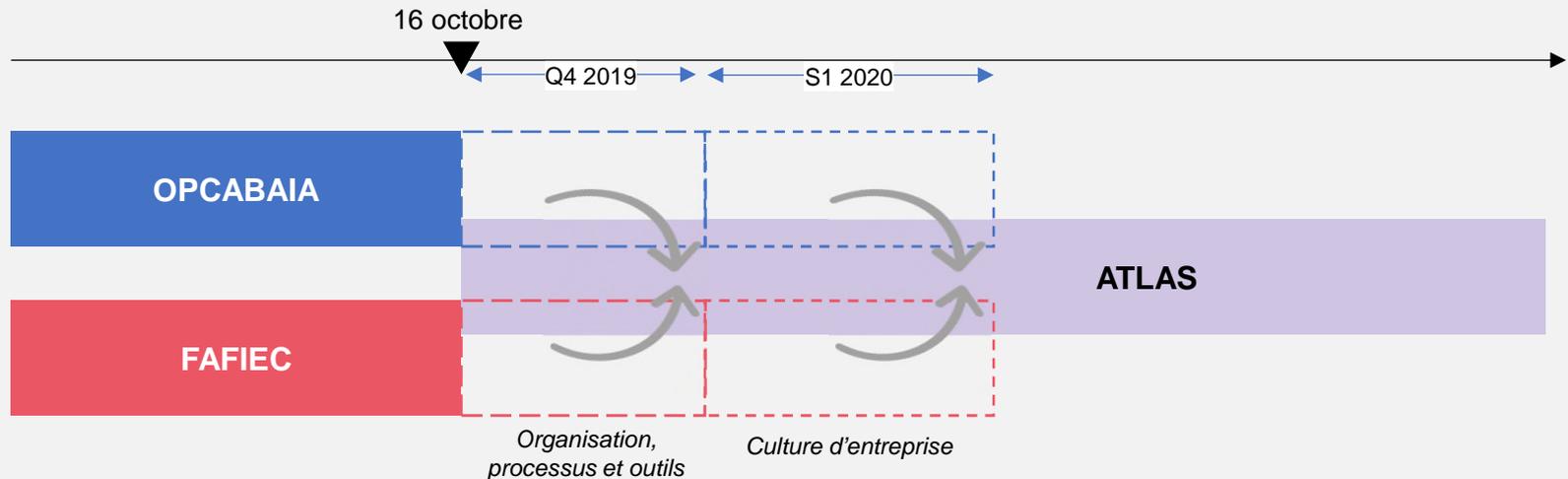
L'OPCO Atlas tourné vers l'avenir



Construction de l'OPCO

Atlas : rapprochement des équipes et des processus

Où en sommes nous ?



Principales ambitions :

- ✓ Création d'une **organisation unifiée** tournée autour des missions de demain et de la transformation qui nous attend
- ✓ Un **accompagnement des collaborateurs** et une implication dans la définition de la vision et des valeurs d'Atlas
- ✓ Une **convergence des outils et processus** pour permettre à tous de se projeter dans le futur et de rendre le meilleur service aux clients **en impliquant l'ensemble des collaborateurs**

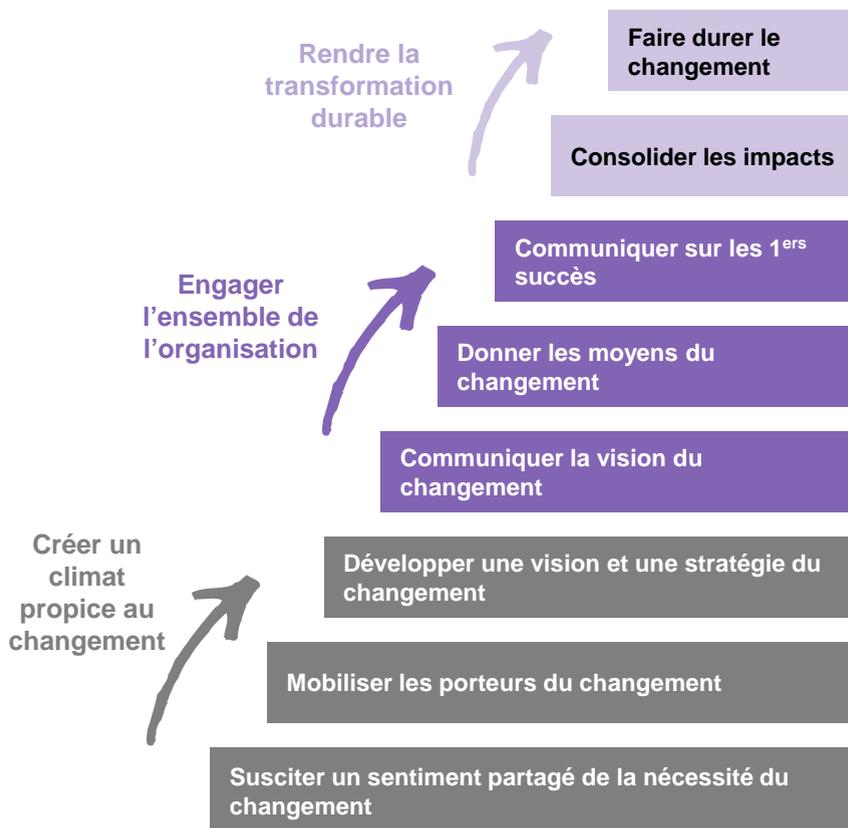


Construction de l'OPCO

L'accompagnement des collaborateurs : une priorité

La conduite du changement, centrée sur les collaborateurs, a pour objectif de les accompagner dans l'appropriation de la nouvelle vision stratégique, mais aussi de nouvelles méthodes de travail

La conduite du changement : un processus...



... et des réalisations

- **Stratégie et vision** d'Atlas (*en cours de rédaction*)
- Continuité de **service** pour les adhérents et rationalisation de l'offre (*en cours*)
- Nouvelle **identité** Atlas (*déployée*)
- Nouvelle **organisation** (*en cours de mise en œuvre*)
- **Processus** rationalisés et unifiés (*en cours de déploiement*)
- **Dématérialisation** des dossiers et nouveaux modes de travail
- **Formation** des collaborateurs
 - Nouvelles missions (apprentissage, ...)
 - Nouveaux métiers (experts-comptables, ...)
- **Evènement** d'entreprise pour les collaborateurs (*14 novembre*)

et bien d'autres à venir ...



Construction de l'OPCO

Convergence vers un modèle unifié

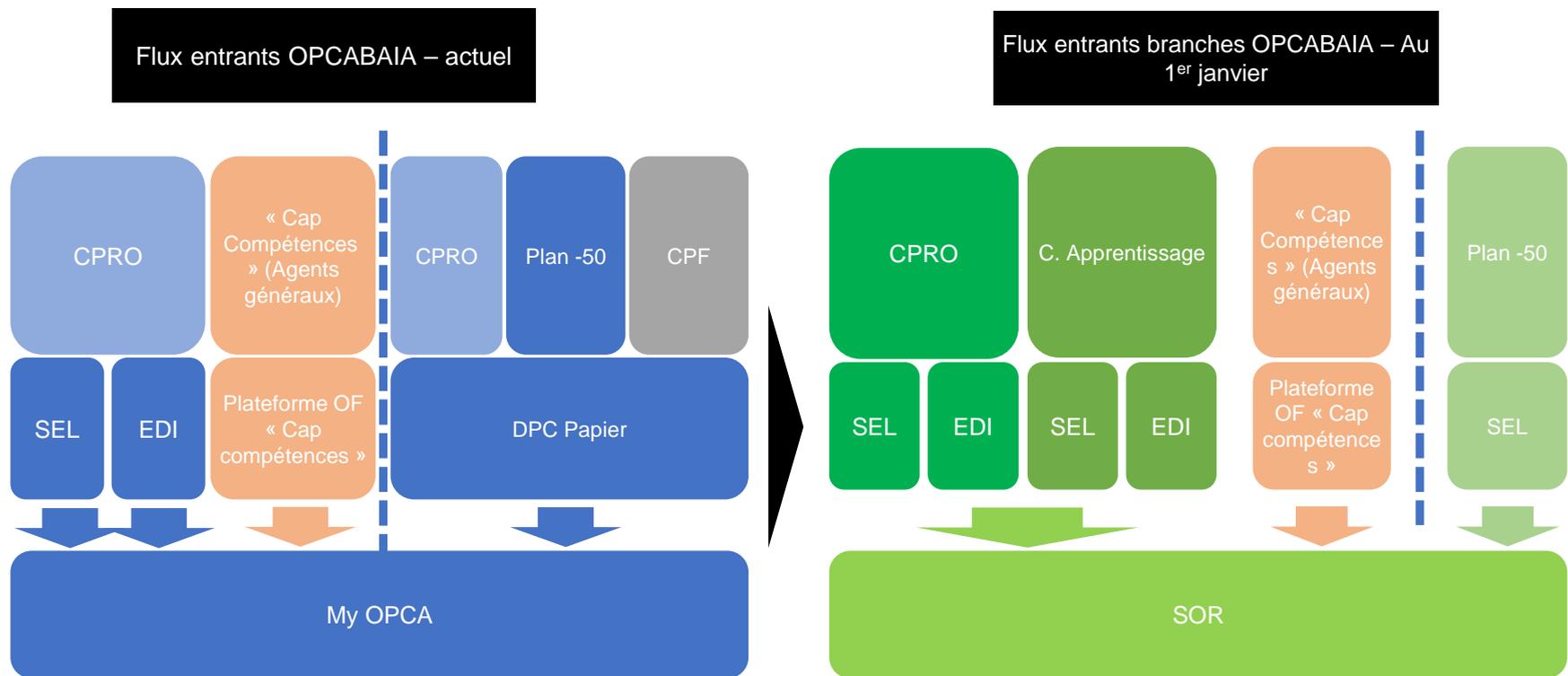
Plan en cours de mise en œuvre :

- 1. Pas de reprise des dossiers 2019 (pas de critères 2019 à gérer)**
- 2. Ouverture des Services En Ligne (SEL) aux nouveaux adhérents au 01/12/2019 pour la saisie des dossiers 2020 sur les critères 2020 (à définir par ailleurs)**
- 3. Gestion des contrats d'apprentissage dans SOR, y compris pour OPCABAIA**
 - Gén. 1 : FAFIEC et OPCABAIA traités dans SOR
 - Gén. 0 : reprise des dossiers en provenance de la DGEFP pour ATLAS dans SOR
 - Gén. 2 : tout nouveau dossier 2020 transmis via SEL et géré dans SOR
- 4. Ouverture des SEL aux adhérents ex-OPCABAIA au 01/12/2019 pour la saisie des dossiers 2020 sur les critères 2020 (à définir par ailleurs) puis instruction / engagement / paiement dans SOR**
- 5. Mise en place des EDI dans SOR pour traitement des dossiers des adhérents ex-OPCABAIA**



Construction de l'OPCO

Convergence vers un modèle unifié



Principaux gains :

- Niveau et qualité de service unifiés pour tous les adhérents dès janvier 2020
- Rationalisation des investissements et gestion du risque
- Mise en commun des équipes et “donnant-donnant” sur certaines technologies (EDI)



II. Construction de l'OPCO

La reprise branches et des adhérents

Le rapprochement des équipes et des processus

L'OPCO Atlas tourné vers l'avenir



Construction de l'OPCO

Atlas prépare son avenir

Dans la lignée de son agrément, Atlas prépare les éléments nécessaires pour la négociation de la Convention d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat. Elle est conclue entre chaque opérateur de compétences et l'Etat et est triennale.

Elle prévoit* :

- 1 ▪ **Les modalités de financement**
- 2 ▪ **Le cadre d'action**
- 3 ▪ **Les objectifs et les résultats attendus des opérateurs dans la conduite de leurs missions.**

Lors de la COM, les frais de gestion, d'information et de missions se voient fixer un plafond, en fonction des demandes présentées par l'opérateur de compétences et missions qui lui sont confiées.

* Source : Article L6332-2 Code du travail



Construction de l'OPCO

Atlas prépare son avenir

Pour préparer la convention d'objectifs et de moyens, l'opérateur de compétences transmet au ministre chargé de la formation professionnelle un document comprenant * :

- 1 ▪ **Les principales orientations pour son activité**
- 2 ▪ **L'évolution correspondante de ses charges**
- 3 ▪ **Les moyens mis en place pour assurer les services de proximité aux entreprises et à leurs salariés sur l'ensemble du territoire, et pour organiser des observatoires ou financer une structure paritaire spécifique accomplissant cette mission**
- 4 ▪ **Une carte précisant ses lieux d'implantation géographique sur le territoire**

La COM est **évaluée annuellement**. Dans ce cadre, l'opérateur de compétences pourra donc établir une méthodologie d'évaluation de ses actions.

* Source : Article D6332-18 du Code du travail



Construction de l'OPCO

Atlas prépare son avenir

Les éléments à présenter *

1

Les principales orientations d'Atlas pour son activité

- Un **projet stratégique** clair sur trois ans
- Une **trajectoire opérationnelle** en lien avec ce projet : analyse sur trois ans des activités de l'OPCO à développer et à abandonner, des internalisations et externalisations à opérer.
- Un arbitrage du **degré de profondeur de l'offre de services** à délivrer en cible

2

L'évolution correspondante de ses charges

- Budgétisation du **coût de délivrance de l'offre de services actuelle et future** sur trois ans en fonction des priorités stratégiques et des nouvelles missions de l'OPCO
- Budgétisation du **coût des transformations internes** à opérer : recrutements, formation des collaborateurs, déménagement, établissement de processus et transformation de pratiques (digitalisation, internalisation ...)
- Identification des charges relevant des **frais de gestion**, de celles relevant de **fonds dédiés** (Alternance, PM 50) et de celles pouvant être éligibles aux cofinancements et péréquation.

3

Les moyens mis en place pour assurer les services de proximité et pour organiser des observatoires

- Recueil et analyse des **besoins territoriaux des branches, des entreprises, des salariés**
- Définition d'une **stratégie organisationnelle pour les études** : de l'observatoire OPCO unique aux observatoires de branche

4

Une carte précisant ses lieux d'implantation géographique

- Etablissement d'une **stratégie d'implantation territoriale** de l'OPCO
- Définition d'un **plan de recrutement** et de **gestion des effectifs**



Un bilan des actions réalisées

- Définition d'une **méthodologie d'évaluation continue** des actions initiées (indicateurs de pilotage)

* Article D6332-18 du code du travail



Construction de l'OPCO

Atlas prépare son avenir

Les éléments à présenter

Avancement des principales actions

1

Les principales orientations d'Atlas pour son activité

- Première réflexions sur la définition des **grands axes stratégiques**
- Transmission d'une **note de synthèse** des propositions au bureau Atlas
- Travaux en cours par la **CPT Proximité et Communication** sur la revue du portefeuille de l'Offre de Services



2

L'évolution correspondante de ses charges

- Lancement de la **collecte des éléments budgétaires** pour l'année 2020
- Premier **macro chiffrage des services** effectué
- **Identification des pistes de transformation** et d'optimisation internes (processus, systèmes d'information, organisationnelles, etc.)
- **Mapping des charges** relevant des frais de gestion, de celles relevant de fonds dédiés (Alternance, PM 50) et de celles pouvant être éligibles aux cofinancements et péréquation.



3

Les moyens mis en place pour assurer les services de proximité et pour organiser des observatoires

- Recueil et analyse des **besoins territoriaux des branches, des entreprises, des salariés**
- Définition d'une **stratégie organisationnelle pour les études** : de l'observatoire OPCO unique aux observatoires de branche



4

Une carte précisant ses lieux d'implantation géographique

- **Stratégie d'implantation territoriale** de l'OPCO
- **Plan de recrutement** et de **gestion des effectifs**



Un bilan des actions réalisées

- Pré-identification des **indicateurs pertinents**



Note : Des éléments de cadrage sont toujours en attente de la part de la DGEFP (au 04/11)



Annexes

Rappel sur les branches et
adhérents Atlas

Avancement par chantier

Rappel de nos branches et adhérents

15
Branches

1 553 128
Salariés

100 082
Entreprises

Agents généraux
d'assurance

Economistes de la
construction

Assurances

Experts-
comptables - CAC

Banques

Géomètres
experts

Banque Populaire

Marchés
Financiers

Bureaux d'étude

Qualité de l'air

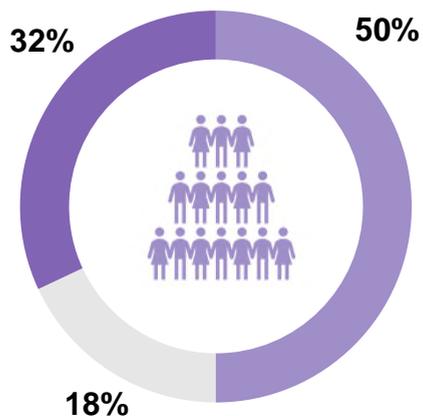
Caisse d'Epargne

Sociétés
d'assistance

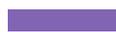
Courtiers

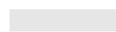
Sociétés
Financières

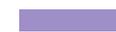
Crédit Mutuel



Légende

 - 50 salariés

 51 - 300 salariés

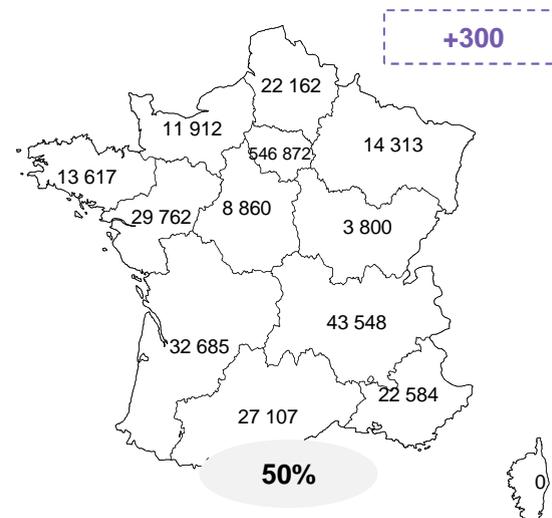
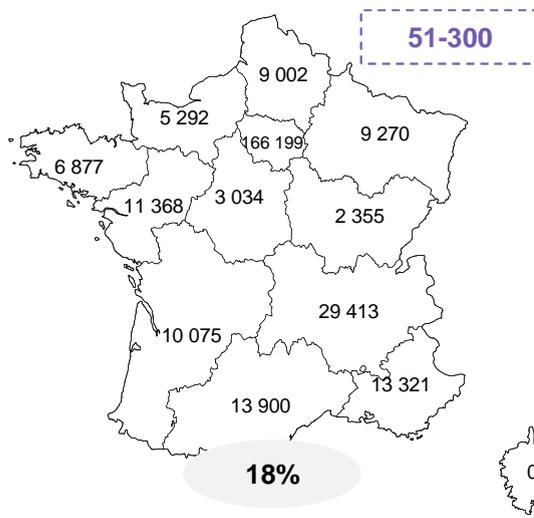
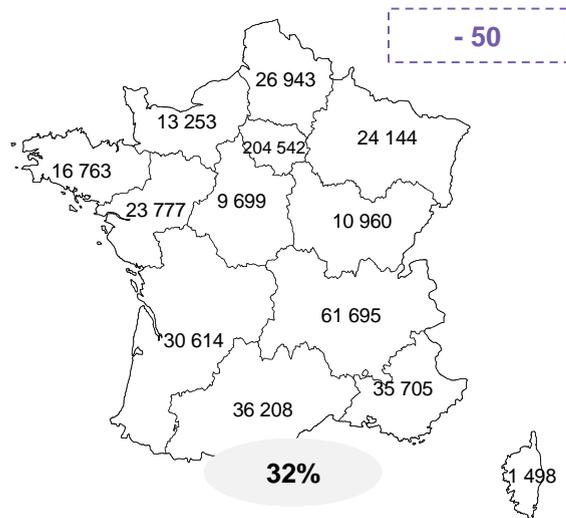
 + 300 salariés



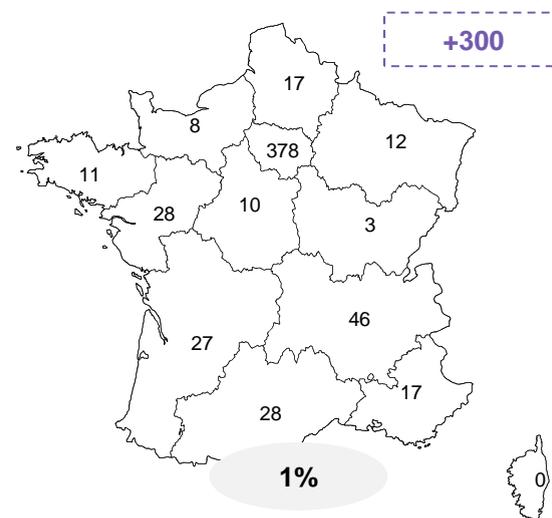
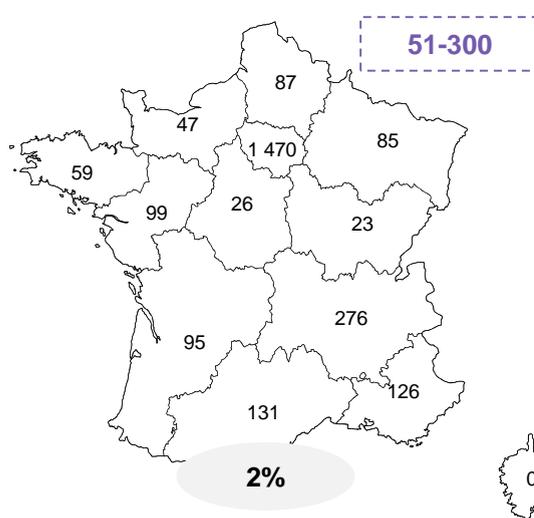
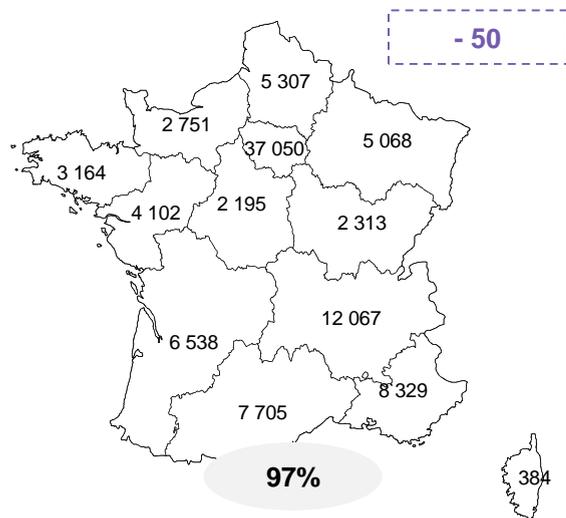
Nos branches et adhérents

Implantation géographique des salariés et entreprises

Salariés



Entreprises





Annexes

Rappel sur les branches et
adhérents Atlas

Avancement par chantier



La construction de l'OPCO

Avancement par chantier du projet ATLAS

Présidence

Support et coordination

Direction de projet

Coordination de projet

Intégration des nouvelles branches 85%

- Mandats de gestion
- Reprise des dossiers (historique)
- Préparation du récurrent (ouverture du service Atlas)

Offre de services 45%

- Branches
- Entreprises
- Salariés et futurs salariés
- Services en ligne

Intégration du métier de l'apprentissage 60%

- Traitement des contrats
- Pilotage de la connaissance et communication

Finances et moyens 50%

- Budget
- Collecte
- Harmonisation des processus financiers
- Dévolutions

RH et social 45%

- Dialogue social & mise en œuvre de l'organisation
- Elections
- Recrutement & Formation
- Convergence

Juridique 60%

- Mandats de gestion
- Création juridique
- Mise en place des instances
- Pilotage du RI

SI / AMOA 75%

- Gestion des référentiels SI (y compris nouvelles branches)
- Collecte
- Traitement des contrats d'apprentissage

Communication 60%

- Création la marque Atlas
- Plan de communication
- Site Web ATLAS

Processus métier 35%

- Processus métier formalisés
- Optimisation de certains processus

% % d'avancement (basé la phase d'intégration commencée en avril, avec un objectif à 100% pour fin décembre 2019)



Chantier : Intégration des nouvelles branches

Objectifs

Assurer la continuité de l'activité dans le service en ligne et la relation de proximité en lien avec

- l'accès aux dossiers engagés : suivi de dossier
- le conseil téléphonique
- un service de proximité : accès aux services d'un conseiller formation
- l'instruction des nouveaux dossiers formation, demandes de prise en charge en ligne
- accès à l'offre de services V1
- le règlement des dossiers

Principaux livrables

- Signature des mandats de gestion (OPCA cédants + DROM)
- Planning d'intégration et retroplanning des activités
- Dimensionnement de l'organisation (conseillers, analystes etc.)
- Reprise des référentiels entreprises
- Négociation et reprise des dossiers 2019
- Ouverture des services

Jalons restants

- Reprise des dossiers 2019 – 50% (*hyp. mandat de gestion règlement post-2020*)
- Ouverture des services d'instruction / règlement aux entreprises – 50%
- Ouverture des services de conseil formation entreprises – 50%

Pourcentage
d'avancement

85%



Objectifs

- Etat des lieux des offres de services existantes sur le périmètre Atlas
- Définition de l'offre de services V1 : mise en évidence des contraintes de continuité de service pour Atlas et prise des arbitrages nécessaires à sa sécurisation, pour une mise en œuvre en septembre
- Chiffrage de l'offre de services V1
- Mise en œuvre de l'offre de services V1
- Conception d'une offre de services optimisée (V2)

Principaux livrables

- Offre de services V1
- Planning de mise en œuvre
- Mise en œuvre de la V1
- Offre de services optimisée (V2)

Jalons restants

- À partir de juillet : mise en œuvre ODS V1 – 50%
- Novembre : conception ODS V2 – 40%
- A partir de janvier 2020 : mise en œuvre ODS V2 – 0%

Pourcentage
d'avancement

45%

Objectifs

- Mettre les collaborateurs d'Atlas en capacité de répondre aux questions des interlocuteurs entreprises, CFA et candidats et promouvoir la formation en apprentissage
- Être capable de réceptionner, instruire et régler les contrats d'apprentissage dans le cadre de la transition entre les consulaires et les OPCO (2019)
- Traitement intégral des démarches liées aux contrats (à partir de 2020) – l'OPCO étant le guichet unique
- Assurer la continuité du paiement avec reprise du stock des contrats signés antérieurement (en 2020)

Principaux livrables

- Plan de communication sur le contrat d'apprentissage – 100%
- Webinars interne et externe – 75%
- Modes opératoires pour le traitement des contrats
 - Gén. 1 - 100%
- Adaptation du système d'information et des services en ligne – 60%

Jalons restants

- De novembre à janvier :
 - extension aux branches issues des autres OPCO suivant le calendrier d'intégration des nouvelles branches
 - reprise des contrats liés au stock des anciennes générations par les OPCO
 - Règlement des premières factures aux CFA (janvier)

Pourcentage
d'avancement

60%



Objectifs

- Rencontres avec les branches pour ajuster les critères à la nouvelle donne économique de la réforme
- Elaborer le budget 2019, le budget 2020 d'Atlas et la préparation des éléments financiers de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) 2020-2022
- Mettre en œuvre la collecte d'acomptes de septembre et sa communication
- Adapter la gestion de la TVA au plus près du régime d'assujettissement des secteurs d'activité
- Préparer les moyens généraux (dont l'immobilier) au dimensionnement des besoins d'Atlas
- Préparer les dévolutions, la mise en œuvre du nouveau plan comptable, la comptabilité unique d'Atlas et la nomination du CAC

Principaux livrables

- Budget collecte et budget formation
- Appel d'offres Commissaire aux comptes et pool bancaire
- Critères de financement
- 1ère Clôture des comptes Atlas au 31/12/2019
- Enquêtes France Compétences

Jalons restants

- Fin août 2019 : Etablissement de la COM 2019 – 100%
- Septembre 2019 : Collecte acompte + 11 salariés – 100%
- Octobre 2019 : nomination du CAC – 100%
- Novembre 2019 : Définition du budget 2020, Etablissement de la COM 2020-2022 – 50%
- Février 2020 : Collecte – <11 salariés et solde + 11 salariés – 0%

Pourcentage
d'avancement

50%



Objectifs

- Animer le dialogue social
 - information régulière de l'état d'avancement de la préfiguration Atlas
 - information-consultation des représentants du personnel (14 juin - 13 septembre)
- Lancement des élections du CSE Atlas
 - négociation du protocole d'accord pré-électoral (oct-nov 2019)
 - organisation des élections (dec-jan)
- Négociation en vue de l'harmonisation des statuts collectifs (oct 2019 – dec 2020)
 - Accord temps de travail
 - Accord télétravail
 - Accord égalité hommes/femmes...
- Choix de la convention collective applicable
- Harmonisation des outils et process de GRH d'Atlas

Principaux livrables

- Représentants du personnel
 - Dossiers d'information-consultation
 - Etat des lieux comparatif des statuts collectifs Baia/Fafiec
- Accompagnement / communication
 - Newsletter interne
 - FAQ
- Recrutement / formation
 - Synthèse du dimensionnement des besoins en recrutement
 - Cartographie des besoins en formation

Jalons restants

- 13 septembre : Finalisation de la procédure d'info-consult – 100%
- Octobre 2019 – 1er trimestre 2020 : Déploiement de l'organisation transitoire :
 - Recrutement - 30%
 - Formation - 40%
- Elections IRP – 0%
- Migration paie – Oct 2019 et 1er janvier 2020 – 80%
- Harmonisation des statuts collectifs – 20%

Pourcentage
d'avancement

45%



Objectifs

- Créer juridiquement l'OPCO Atlas
- Réaliser les opérations de fusion et de dévolution
- Support juridique aux acteurs du projet pour la rédaction et signature des mandats de gestion
- Veille réglementaire sur l'application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Gestion des instances

Principaux livrables

- Statuts OPCO Atlas
- Règlement intérieur
- Conventions de délégation
- Traités nécessaires à la fusion et à la création d'Atlas

Jalons restants

- Mars et juin 2019 : Statuts et révision d'Atlas -100%
- Avril-mai 2019 : Conventions de délégation – 100%
- Mi-décembre 2019 : Conventions DROM / Collecte – 50%
- Avril-septembre : Désignations instances – 95%
- Avril-octobre : Traités de fusion – 100%
- Septembre : Adoption du règlement intérieur – 80%
- Septembre-décembre : Dévolutions – 60%

Pourcentage
d'avancement

60%



Objectifs

- Collecte :
 - intégration des référentiels adhérents
 - Assujettissement TVA (TVA en dedans)
 - Evolutions collecte acompte en ligne
 - Relances
 - Collecte Solde
- Ouverture des SI aux adhérents des nouvelles branches
 - Services en ligne
 - dépôt des nouveaux dossiers
 - Dépôt et suivi de factures
 - Courriers sortants dématérialisés
 - Critères de prise en charge par branche, EDI
- Gestion des dossiers antérieurs à 2020
 - Modalité de reprise ou de gestion
- Gestion des contrats d'apprentissage
 - Outil gestion contrats 2019 hors conv. rég^{ale}
 - Reprise contrat de la DGEFP
 - Outil gestion contrats 2020
- Changement d'identité ATLAS
 - Profiling Client (Site WEB)
- Plan de convergence des SI

Principaux livrables

- Collecte Acompte avec gestion assujettissement TVA
- Extranet Administrateurs
- Gestion des contrats apprentissage 2019
- Services en ligne ouverts aux adhérents (utilisé lors collecte)
- Plan de convergence SI

Jalons restants

- Mi-octobre 2019 :
 - Fusion identité (Opcabaia + Fafiec => ATLAS) – 100%
 - Évolution des services en ligne – 95%
 - Paramétrage SI pour Nouvelles branches – 95%
- Décembre
 - Ouverture Services en lignes (dossiers 2020) – 75%
 - Paramétrage critères de prise en charge 2020 – 25%

Pourcentage
d'avancement

75%



Objectifs

- Accompagner la construction de l'OPCO Atlas en informant les différentes cibles en les rassurant grâce à des leviers multicanaux
- Définir et mettre en œuvre le plan de communication de préfiguration, de transition
- Définir et mettre en œuvre le plan de communication 2020
- Créer la plateforme de marque (ligne éditoriale et charte graphique) de l'OPCO Atlas
- Créer le site internet de l'OPCO Atlas. Chaque visiteur accédera à des contenus personnalisés, correspondant à son profil utilisateur, à sa région, et à la branche à laquelle il est rattaché.
- Accompagner la communication auprès des collaborateurs internes
- Accompagner la communication aux instances avec développement de l'extranet instances

Principaux livrables

- Plan de communication préfiguration et transition
- Plan de com 2020
- Ligne éditoriale et charte graphique (logo Atlas)
- Site internet Atlas
- Extranet instances Atlas

Jalons restants

- Fin août : ouverture de l'extranet instances, livraison charte éditoriale et graphique d'Atlas – 100%
- Définition du plan de communication 2020 – 50%
- Mars-Décembre : conception du nouveau site Atlas (livraison 1^{er} janvier 2020) – 70%
- Oct. – Janvier : harmonisation identité visuelle – 45%

Pourcentage
d'avancement

60%



Objectifs

- Description détaillée des processus (équipes, outils, décisions, etc.)
- Structurer les processus métier selon les DPC et le multicanal
- Formaliser les processus métier et la nouvelle organisation sous forme de logigramme (par ex : comprendre comment l'organisation va traiter tel ou tel cas métier, affiner les rôles et responsabilités, etc.).
- Apporter des éléments de communication qui seront à destination des adhérents, notamment ceux des nouvelles branches
- Optimiser / rationaliser certains processus

Principaux livrables

- Document de cadrage du chantier
- Listing des différents cas métier (BAIA et FAFIEC)
- Livret de processus détaillé : logigrammes (FAFIEC et BAIA)
- Tableau listant l'ensemble des pièces justificatives par dispositif / filière et par branche

Jalons restants

- Identification et définition des différents cas métier – 55%
- Listing des pièces demandées par dispositif/filière du FAFIEC - 55%
- Formalisation de livrets de processus détaillés OPCABAIA et FAFIEC – 80%
- Optimisation / rationalisation de certains processus – 0%
- Validation des livrables avec les directions BAIA et FAFIEC- 0%

Pourcentage
d'avancement

35%



Atlas ^{OPCO}
Soutenir les compétences